



**Fondation
Abbé Pierre**
pour le logement
des défavorisés

L'organisation de séjours en Boutique Solidarité et Pension de Famille



AVRIL 2013



sommaire

INTRODUCTION	4
POURQUOI ORGANISER DES SÉJOURS	
EN BOUTIQUES SOLIDARITÉ ET PENSIONS DE FAMILLE ?	7
BILAN DES EXPÉRIENCES	11
QUELS EFFETS ?	14
LES LIMITES	16
CONCLUSION	18



Introduction

Ces dernières années, le nombre de personnes fréquentant les Boutiques Solidarité (BS) et la taille des listes d'attente d'entrée en Pension de famille (PF) ne cessent d'augmenter. Ces constats traduisent une réalité : en France, de plus en plus de personnes se trouvent en situation de grande précarité. Face à ce constat, quel rôle pour la Fondation Abbé Pierre ? Le secteur BS/PF anime un réseau d'une soixantaine d'associations qui développent des services de prise en charge de la grande exclusion.

BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Les BS sont des accueils de jour, leurs missions ont été décrites par la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) en mars 2005, complétées le 30 juin 2011 par le référentiel national des prestations et dispositifs « accueil-hébergement-insertion » de la Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS):

- Assurer un accueil individualisé, non ségrégatif et respectant l'anonymat, à toute personne qui en manifeste le besoin ;
- Aider la personne à retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie de l'accueil de jour ;
- Aider la personne à se retrouver dans la dignité, notamment par un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène ;
- Favoriser la relance du projet de vie et faire émerger le désir d'insertion ;
- Permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs ;
- Favoriser, en lien avec des lieux de soins, les démarches relatives à la santé et notamment l'accès aux soins.

Le public visé par les Boutiques Solidarité est toute personne en grande difficulté sociale, ayant, le plus souvent, dormi dehors ou dans un centre d'hébergement d'urgence, ou très mal logée. Il peut s'agir de personnes isolées recherchant une occasion de sociabilité.

PENSION DE FAMILLE

Elles ont été créées par une circulaire du 10 décembre 2002 dont le but était « d'engager le développement d'une offre alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion. Elle doit leur permettre une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté ». Financées par l'Etat à hauteur de 16 euros par jour et par place (loi DALO du 5 mars 2007), les Pensions de famille sont un des outils de la mise en œuvre du logement d'abord (circulaire du 13 janvier 2012). L'objectif national est de 15 000 places (circulaire du 5 mars 2009) dédié à un public spécifique : « Les personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome ».

Ces deux types de structures ont pour but de rendre accessible à tous les prestations vitales. Cependant, permettre à un individu de se réinsérer dans la société ne passe pas

uniquement par l'accès à ces prestations, le désir de se réaliser dans un projet a presque autant d'importance que la satisfaction des besoins élémentaires. Les associations du réseau ont donc innové dans la prise en charge de leur public en développant de nouveaux outils : ateliers culturels, sportifs, d'expression, sorties à la journée, séjours ...

Il est donc intéressant aujourd'hui de dresser un bilan de ces projets. Nous allons nous intéresser ici aux actions menées « hors les murs » car ce sont elles qui entraînent le plus d'interrogations :

- Quelle légitimité pour des structures de ce type d'organiser des journées à la mer ?
- Comment est-ce que partir en vacances pourrait aider des personnes à se réinsérer ?

Nous étudierons spécifiquement la question des séjours, c'est-à-dire le fait de mener une action en dehors des murs de la structure avec au moins une nuit passée à l'extérieur. Plusieurs formes de séjours peuvent être proposés : séjour

humanitaire, sportif, culturel, chantier d'été ... chaque type de séjour ayant des spécificités, des caractéristiques propres et donc des bénéfices particuliers pour les participants.

Il s'agit ici de se demander dans quelle mesure organiser un séjour en BS/PF peut être un vecteur d'inclusion sociale et de ce fait un outil de lutte contre le mal logement ?

Dans cette perspective nous allons dans un premier temps, essayer de comprendre pourquoi les Boutiques et Pensions du réseau ont développé ce type d'action, puis dans un second temps dresser un constat des expériences réalisées.

Rappel historique

Pourquoi organiser des séjours en Boutiques Solidarité et Pensions de famille ?

Le réseau des Boutiques Solidarité a été créé, par la Fondation, au début des années 1990. En 1999, une charte est rédigée par les acteurs du réseau expliquant notamment que le rôle d'une BS est de « mettre en place des services, prestations et activités qui seront les supports de son action et les outils privilégiés de la mise en relation avec la personne accueillie (domiciliation, service d'hygiène personnelle, alimentation rapide, recherche d'hébergement, de logement, de stages, d'emplois, soins infirmiers voire médicaux, bagagerie, laverie, vestiaire, presse, ateliers d'écriture, sports, sorties, visites, etc.). Les ateliers pratiqués dans chaque Boutique Solidarité ne sont pas des «sous activités» de loisirs, mais des outils à la disposition des personnes accueillies pour leur permettre de recouvrer leur totale dignité, des gestes simples du quotidien, et confiance en elles »

Cependant, les pratiques dans le réseau sont très disparates : certaines BS ne proposent ni atelier ni sortie, alors que d'autres, Gennevilliers par exemple, mettent en place énormément de projets : ateliers d'écriture, création artistique, café philo, soirée à thème ... Il y a donc différentes manières d'appréhender le rôle d'un accueil de jour : est-ce qu'il doit se cantonner aux services dits de bases ou est ce qu'il est légitime de proposer d'autres types d'activités ? Les associations du réseau sont partagées à ce sujet, notamment sur la distance que doit garder le travailleur social avec les accueillis.

Les premières Pensions de famille voient le jour au début des années 2000. Ce sont des lieux de vie, la question d'organiser des activités avec les résidents apparaît donc rapidement comme quelque chose de naturel. À la différence des BS où les accueillis changent régulièrement,

dans une PF, il y a la nécessité de trouver de nouvelles formes de prise en charge pour ne pas avoir l'impression de stagner. Cependant, sortir des murs de la Pension avec les accueillis ne tombe pas sous le sens et les pratiques diffèrent dans le réseau.

La position de la FAP a longtemps été d'expliquer qu'on ne pouvait s'intéresser uniquement aux besoins fondamentaux des personnes, que la vie ne se résumait pas à se nourrir, à se laver ... qu'il fallait considérer les accueillis (et résidents) comme des personnes à part entière qui ont également besoin de se nourrir l'esprit, de s'investir dans des projets. Comme le dit Michel Carvou (ancien délégué général de la Fondation) « loger n'est pas gagner ! ». La Fondation a donc essayé de mettre en avant les actions spécifiques développées dans le réseau en valorisant les projets, en les finançant, en proposant des temps d'échanges sur ces nouvelles pratiques.

PREMIERS SÉJOURS

En ce qui concerne les séjours, c'est à partir de 2003-2004 que certaines structures commencent à en organiser, notamment Valenciennes (dans le massif central) et Gagny (Maroc). A la même période, « les Amis de Jéricho » (association gestionnaire d'une BS à Toulon) crée un tournoi annuel de sport solidaire, la FAP décide de s'y associer pour qu'il devienne un rendez-vous régulier du réseau. Les BS et PF sont invitées et encouragées à participer à ce tournoi et de ce fait à organiser un séjour avec leurs accueillis. Si l'idée de partir quelques jours avec la BS ou la PF n'est ni naturelle, ni forcément attractive, celle de retrouver ses pairs pour deux jours de fête l'est un peu plus et la plupart des structures du réseau planifient leur premier séjour à l'occasion de ce tournoi de sport.

DÉVELOPPEMENT

La pratique d'ateliers, de sorties à la journée, de séjours se développe de plus en plus dans le réseau. Les expériences des uns et des autres et le tournoi de sport solidaire créent un véritable effet d'entraînement. Parallèlement, la FAP continue d'encourager ces initiatives en annonçant aux structures qu'elle peut financer des projets. Depuis 2009-2010, ces incitations ont été renforcées par la diffusion d'offres de lieux, de partenariats, d'appels à projets de la Fondation de France ...

Nous allons maintenant étudier les raisons qui ont poussé les Boutiques Solidarité et les Pensions de famille à mettre en place des séjours.

LES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LES BOUTIQUES SOLIDARITÉ

Plus une personne est désocialisée, plus elle prend racine à même le sol, un séjour est un outil, parmi d'autres, pour casser cette dynamique. En effet, proposer des sorties, des

animations, des voyages dans une Boutique Solidarité, c'est ne pas réduire les accueillis à leurs problèmes, c'est comprendre qu'ils ont beaucoup de ressources. Tous ces projets ne doivent pas être occupationnels mais ce sont des « alibis » pour travailler sur les projets individuels, pour mettre en mouvement les accueillis et ainsi dépasser le stade de survie dans lequel ils sont trop souvent cantonnés. À partir du croisement des différentes expériences, nous allons essayer de comprendre pourquoi certaines BS du réseau ont mis en place des séjours.

RÉ-APPRÉHENDER LA NOTION DE PLAISIR

Les accueillis étant tous, ou presque, bénéficiaires de minimas sociaux, ils sont rarement (voire jamais) partis en vacances. C'est donc leur offrir la possibilité de sortir de leur périmètre de survie, de se poser dans un cadre agréable. L'accès à la notion de plaisir n'est depuis longtemps plus un objectif alors que le passage du « survivre » au « vivre » passe notamment par cette notion de plaisir. Les séjours ont donc pour objectif de redonner aux accueillis le goût de la vie, la confiance en eux, la possibilité de développer le respect d'eux même et des autres, le sentiment de dignité. C'est également leur permettre, en sortant du cadre habituel, de s'évader, d'oublier les difficultés de leur vie quotidienne en tissant du lien social.

TRAVAILLER LES MISSIONS « DE BASES » AUTREMENT

Partir en séjour, c'est déjà l'opportunité de faire le point et de remettre à jour les situations administratives : inscription à la sécurité sociale, CMU, demande de CNI, de passeport ... Pour un projet autour du sport, cela peut être également l'occasion de passer une visite médicale. Tout au long du séjour, c'est la possibilité de travailler sur l'hygiène,

sur l'alimentation, sur le vivre ensemble, sur l'expression des individualités... Partir permet donc de déplacer le cadre de l'accompagnement tout en réalisant les missions premières d'un accueil de jour.

LEVIER DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Les séjours peuvent être utilisés comme des supports pour l'intervention sociale : on passe par l'action collective pour pouvoir aborder les problématiques individuelles. Extraire les accueillis d'une répétition spatiale, temporelle, relationnelle, c'est leur offrir l'opportunité d'être autrement. Certaines BS utilisent les séjours comme « accroche » : un accueilli qui ne vient habituellement que pour les services mais qui se laisse tenter par un séjour, sera ensuite plus enclin à accepter un accompagnement vers l'hébergement puis le logement.

FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS

Se retrouver ailleurs avec les « Autres » (habitants, campeurs, touristes...) c'est permettre de changer le regard porté sur les personnes vivant en situation administrative dite SDF. Il faut aller à la rencontre de l'Autre pour changer les représentations aussi bien des accueillis envers le « monde ordinaire » que l'inverse. Comment est-il possible de lutter contre l'exclusion sans sortir des murs de la Boutique ?

FAIRE VIVRE LA STRUCTURE

Théâtre, activités sportives, sorties, séjours ... permettent d'animer la BS, monter un projet qui fera vivre toute la structure pendant quelques mois. C'est déplacer le terrain de la relation en dehors du cadre habituel, toute la structure s'inscrivant dans un projet et vivant autrement le quotidien. Préparer une pièce de théâtre pour le festival « C'est pas du luxe ! », par exemple, c'est s'investir dans un projet de presque un an qui construira une histoire et des souvenirs communs.

Enfin, lors de l'évaluation interne des Boutiques Solidarité, une rubrique s'intitulant « la BS favorise la relance du projet de vie et fait émerger le désir d'insertion » a mis en lumière les limites suivantes :

- Valorisation insuffisante des potentiels des personnes accueillies,
- Manque de confiance en soi,
- Usure des professionnels,
- Routine.

L'organisation d'un séjour peut permettre justement de palier ces points faibles.

LES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LES PENSIONS DE FAMILLE

Le public des Pensions de famille comporte à la fois des points communs et des différences avec celui des Boutiques Solidarité. Beaucoup de résidants ont eu des parcours de rue et ont donc été en situation de fréquenter des accueils de jour, cependant ils ont aujourd'hui un logement et donc plus les mêmes besoins. La plupart des motivations ayant encouragé les BS à proposer de nouveaux supports pour la prise en charge de leurs accueillis sont applicables aux résidants des PF. Nous allons ici étudier les avantages supplémentaires qu'il est possible de tirer d'une organisation de séjour par la Pension de famille.

Dans la charte signée par toutes les Pensions de famille du réseau de la FAP, il est inscrit que « La PF rend possible la reprise de confiance et l'envie de faire des projets chez soi et en société », « il ne s'agit pas de vivre entre soi, mais de vivre avec les autres ». Une Pension ne peut donc pas être repliée sur elle-même, elle se doit d'être ouverte sur l'extérieur. De plus, les PF du réseau se sont engagés à « aider les résidants à retisser des liens sociaux et à les inciter à s'inscrire dans la vie de la cité », « à faciliter l'ouverture de la Pension de famille sur son environnement », « à travailler en réseau, dans

une volonté de coopération, pour confronter les pratiques et mobiliser les acteurs au plan local et national », « à adopter une attitude d'ouverture » et « à s'inscrire dans les actions communes du réseau ».

Au-delà de ces engagements, pris par les associations gestionnaires de Pension de famille, qui encouragent l'organisation d'ateliers, de sorties, de voyages ... Voici ce qui peut être également attendu des séjours :

POUR LES HÔTES

Un hôte de PF a un positionnement professionnel à adopter entre la vie quotidienne (rapports informels) et le travail social « pur ». Les séjours sont justement à la frontière entre ces deux dynamiques car sous l'aspect de « vacances », ils permettent de grandes avancées dans la prise en charge « sociale » de la personne. L'organisation de séjour peut donc permettre aux hôtes de mieux ajuster leur positionnement professionnel.

PROJET ET AUTONOMIE

L'objectif d'une PF est de permettre à ses résidants de retrouver une place dans la société et de gagner en autonomie. En créant un projet collectif de séjour, on permet notamment aux participants d'apprendre à monter un projet, à construire un budget, à épargner pour financer le séjour ... Il s'agit d'être en capacité de monter

des projets à courts terme, ce qui permettra ensuite de s'inscrire dans des projets à plus long terme (on retrouve donc bien ici la mission d'accompagnement des PF). Organiser un séjour c'est penser chaque activité comme un pas vers l'autonomie : une projection dans le temps, l'intégration à un projet, l'investissement dans une activité répétée, la revalorisation des savoir-faire ...

POUR LA PENSION

Permettre aux résidants de s'investir dans un projet de séjour en participant aux réunions de préparation, en concevant un programme pour répondre aux attentes formulées par chacun ... encourage le vivre ensemble. Toute la dynamique lancée par le projet de séjour pourra apaiser les relations dans la Pension car au cours des réunions préparatoires, l'accent sera mis sur le respect des règles régissant la vie de groupe. De plus, les activités collectives proposées permettent avant tout que les résidants s'inscrivent dans une démarche participative et développent des liens entre eux.

Organiser un séjour en Pension de famille prend d'autant plus de sens si le projet est monté avec les résidants. Les caractéristiques spécifiques de ce type de structure rendent possible une implication et un investissement important des participants.

Bilan des expériences

Le réseau de la Fondation Abbé Pierre est constitué de trente Boutiques Solidarité et d'une trentaine de Pensions de famille. Au sein du réseau, les structures se différencient par leur implantation géographique (ville/campagne, taille de la ville ...), le type d'association gestionnaire (taille, solidité financière, projet social), l'ancienneté...

INVESTISSEMENT DES STRUCTURES

DU RÉSEAU

Le réseau est donc relativement hétérogène et les pratiques quant à l'organisation de séjours sont, de fait, très différentes d'une structure à l'autre. Sur un peu plus de 60 associations interrogées, 30 ont répondu au questionnaire (14 BS et 16 PF) soit un taux de retour proche de 50 %. Sur ces 30 réponses, 23 structures déclarent avoir organisé un séjour avec leurs accueillis au cours des deux dernières années soit environ 77 % des réponses. Il est intéressant d'observer que toutes les associations ayant organisé un séjour ces deux dernières années envisagent de réitérer l'expérience, ce qui est significatif quant à son efficacité et ses apports.

Nous pouvons également remarquer qu'il y a de réelles disparités de pratique dans le réseau à ce sujet, certaines structures ne sont pas mobiles (BS Chartres, BS Bordeaux ...) alors que d'autres multiplient les sorties et les séjours avec les accueillis (BS Grenoble, BS Fontenay, BS Gagny ...).

Pour une même mission, chaque association a donc sa propre démarche de travail, son positionnement professionnel et choisit ses outils pour remplir les missions qui sont les siennes. En croisant les expériences de chacun, nous allons maintenant exposer les différentes composantes d'un séjour organisé en Pension de famille ou en Boutique Solidarité.

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES

D'UN SÉJOUR

Il existe plusieurs types de séjours qui peuvent être proposés par les BS et PF, chacun ayant des spécificités et des intérêts particuliers. Par exemple, un séjour autour du sport permet d'encourager les participants à une réappropriation de leur corps, de travailler sur le respect des règles, de souder un groupe par la compétition ... un séjour humanitaire ou un chantier d'été placent les participants habituellement en situation d'échec dans un contexte de réussite par la réalisation d'une action positive, le partenariat entre la FAP et VVF, ouvert aux structures du réseau, permet d'autonomiser les partants et peut toucher un public différent (qui ne souhaite pas spécialement être assimilé au groupe) etc. Nous allons toutefois essayer de dégager les lignes communes à tous ces séjours, faisant ainsi une synthèse des expériences vécues par les différentes structures du réseau.

PRÉPARATION DU SÉJOUR

••••• Création du groupe

En moyenne la préparation débute environ 3 mois avant le départ. Les personnes intéressées par le projet s'inscrivent sur une liste, une première réunion de présentation du projet se tient pour que les participants puissent savoir le plus précisément possible à quoi s'attendre. Il s'agit ensuite de tenir plusieurs réunions d'information pour que le groupe apprenne à se connaître (surtout pour

les BS) et pour fixer ensemble les règles de vie du séjour (établissement des principes de fonctionnement notamment sur la gestion de l'alcool). La notion de groupe est importante car elle ne met plus le travailleur social au centre mais plutôt en position de facilitateur. Entre la première réunion et le départ, le groupe va évoluer, les organisateurs vont devoir choisir dans quelle mesure il est possible d'intégrer de nouveaux participants. Il est certain que le groupe présent lors de la première réunion ne sera pas le groupe définitif, des personnes vont se rétracter et d'autres se greffer au projet jusqu'au jour du départ.

❖ Investissement des participants :

Il faut ici faire une distinction entre une Boutique Solidarité et une Pension de famille. Il est plus difficile pour une BS d'intégrer les accueillis à la préparation du voyage : on ne peut être sûr que les participants seront présents aux réunions ou aux ateliers. Toutefois, l'investissement des accueillis à la préparation du séjour leur permet de se projeter plus facilement et de faire vivre la structure (entraînements de sport hebdomadaires avant un séjour sportif par exemple). Au sein d'une PF, il est tout à fait possible d'intégrer totalement les participants à la préparation du voyage : recherche du transport le plus économique, recherche d'hébergement, montage de projets pour financer le séjour (brocante, vente de repas, lavage de voitures ...), aide dans la rédaction d'une demande de subvention etc. l'investissement personnel dans un projet collectif pouvant donner autant de bénéfices que le séjour en lui-même.

❖ Financement du séjour :

Organiser un séjour au sein d'une BS ou d'une PF est un événement exceptionnel pour la structure qu'il faut pouvoir financer. Le coût

d'un séjour évolue en fonction de la destination, du nombre de participants ... mais il se situe généralement entre 20 et 60 € par jour et par personne (le premier poste de dépense étant le transport, le deuxième l'hébergement). Certaines associations peuvent financer un séjour en ne s'appuyant que sur leurs propres ressources alors que pour d'autres, ce n'est pas envisageable. Afin de réduire les coûts, plusieurs partenariats sont mobilisables : l'association nationale des chèques vacances, vacances ouvertes, culture du cœur, dons solidaires, dons de particuliers, banque alimentaire... auxquels peuvent s'ajouter des partenariats locaux en fonction des territoires, certaines associations ont également réussi à obtenir des subventions du Conseil général. De plus, la Fondation Abbé Pierre soutient financièrement ce type de projets pour les structures membres de son réseau. Se pose ensuite la question d'une contribution financière des participants : plusieurs méthodes ont été utilisées dans le réseau : absence de participation, montant symbolique identique pour tous, participation au cas par cas, participation libre et anonyme

... Les expériences des uns et des autres ont toutefois démontré qu'il pouvait être positif non seulement de demander une participation aux partants (pour les impliquer d'autant plus au projet) mais également d'être transparent sur le coût réel du séjour.

LORS DU SÉJOUR

En ce qui concerne le nombre de participants, il diffère d'un séjour à l'autre, d'une structure à l'autre. En moyenne, il s'élève à 9 (encadrants compris) surtout pour des raisons pratiques (location d'un minibus). Sa durée est également

très flexible, pouvant aller de quelques jours à plusieurs semaines, la moyenne observée étant de 5 jours. Le choix des lieux résulte souvent d'opportunités et de rencontres au sein du réseau de l'association. Les premiers séjours organisés par les structures sont souvent courts et peu éloignés de la Boutique ou de la Pension alors que la BS de Gagny traverse maintenant la mer méditerranéenne avec ses accueillis.

Une autre question de taille se pose lorsqu'un séjour est organisé : quid du code du travail ? Il est impossible pour une association de rémunérer toutes les heures effectuées par ses salariés, cela nécessite donc une entente préalable sur la manière de procéder. Cela est variable mais généralement, 4h supplémentaires sont comptabilisées par jour travaillé ainsi qu'une ou plusieurs demi-journée(s) de récupération à l'issue du séjour.

AU RETOUR DU SÉJOUR

Partir c'est aussi revenir. Le retour est souvent difficile car les problèmes qui ont été mis de côté

ressurgissent. Le trajet du retour est souvent propice à l'introspection et il est important pour les participants que le retour à la réalité ne soit pas trop brutal. C'est pourquoi certaines structures évitent de rentrer durant le week-end : beaucoup de BS sont fermées et certaines PF sans hôte, laissant les partants dans une situation de solitude (accentuée par le décalage avec la vie en communauté du séjour).

Le retour est également le moment de valorisation du projet. C'est un moment important car il permet un échange entre les participants et les non-partants. Cela prend généralement la forme d'exposition de photos ou de soirée festive auxquelles sont conviés tous les accueillis ou résidents de la structure.

D'un point de vue un peu plus formel, le retour du séjour doit amener une évaluation interne de l'action menée d'une part, pour avoir un retour « à froid » des participants et d'autre part, pour réfléchir à la reconduction de ce type d'action et aux éventuels ajustements à apporter.

Quels effets ?

À partir des expériences des différentes structures du réseau, nous allons maintenant exposer les apports que l'on peut tirer de ces séjours. Il s'agit ici de comprendre les avantages à organiser des sorties hors les murs : pour les accueillis, pour la relation avec le travailleur social, pour l'équipe salariée et pour la BS/PF.

POUR LES RÉSIDANTS OU ACCUEILLIS

Partir en séjour avec les accueillis ou les résidant de sa structure c'est déjà leur permettre de vivre des moments agréables, de s'échapper d'un quotidien souvent difficile et destructeur. Les BS et PF qui organisent des séjours ont pu mesurer l'importance que revêt ces expériences pour les participants : entre le résidant de la « Bazoche » qui garde son bracelet du centre de vacances pendant deux ans car « ça rappelle plein de souvenirs » ou l'ancien résidant de Montpellier qui rappelle la Pension pour savoir s'il peut retourner avec eux l'année suivante aux rencontres de sport solidaire à Toulon ...

Il a été également observé qu'un séjour permettait à certaines personnes de s'ouvrir aux autres, de libérer la parole, de se remémorer des souvenirs ... Cela permet aussi d'acquérir des compétences transférables dans d'autres cadres (mobilisation autour de l'engagement et de l'implication, confiance en soi, estime de soi ...). Les séjours vont donc faire parti d'un processus qui va mettre en mouvement les accueillis et faire apparaître des esquisses d'amélioration.

De plus, le fait de passer quelques jours « hors cadre » peut servir d'éveil, de déclic pour lancer ou relancer une dynamique positive : une reconstruction personnelle et identitaire, une reconstruction professionnelle, une reconstruction sociale... Un résidant de Brest a pris la mesure de ses problèmes de santé lors d'un séjour et a enclenché les démarches

de soin qu'il refusait jusqu'alors. Un résidant de Montpellier à, quant à lui, été chercher le lendemain d'un séjour un document chez son ex employeur qu'il devait récupérer depuis des semaines. Après le premier séjour humanitaire de la BS de Gagny en 2004, des évolutions notables ont été observées, notamment pour l'un des participants : « Ce séjour l'a transformé, il a retrouvé sa place sociale ».

POUR LA RELATION AVEC LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Partir c'est l'occasion pour les participants de faire évoluer leurs représentations des travailleurs sociaux. Les séjours ont de réelles répercussions sur la vision de l'institution et du travail social, les participants expliquant être très sensibles à l'investissement personnel que cela représente pour les salariés. En conséquence, un nouveau rapport s'installe et de nouveaux liens se créent permettant d'amorcer un relationnel de confiance. Un véritable changement dans la relation s'instaure, la distance se réduit et, pendant le séjour, il y a presque toujours un moment où les personnes expriment le besoin de parler avec un salarié. Le vivre ensemble « hors cadre » introduit rapidement un lien de confiance et un rapprochement inatteignables en PF/BS qui peut servir de véritable levier dans la relation.

Sortir du quotidien permet également aux hôtes des PF de repérer des composantes du comportement des participants : l'appréhension, le langage, l'envie, l'épanouissement, le rapport

aux autres, au monde qui nous entoure. Ce sont des outils précieux pour adapter la relation avec les résidants. Pour les salariés des BS, les séjours permettent également une meilleure connaissance de leur public.

Au retour du séjour, la relation évolue avec le travailleur social, on entrevoit un changement dans l'accompagnement. Certains partenaires institutionnels ou associatifs ont pu également repérer des changements de positionnement chez ceux qui sont partis. Le nouveau lien établi permet de mettre en place un accompagnement individualisé de meilleure qualité, un hôte expliquant que « dans la prise en charge sociale de la personne, on voit nettement un avant et un après Toulon, on gagne 15 jours ». Certains travailleurs sociaux déclarent qu'ils essayent justement de faire partir en séjour des accueillis avec lesquels ils ont du mal à avancer pour faciliter les démarches par la suite.

POUR LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ OU LA PENSION DE FAMILLE

Pour les accueillis/résidants, partir en séjour avec la PF ou la BS, c'est changer son rapport à la structure. Un véritable sentiment d'appartenance s'installe et on observe que les participants au séjour ont une réelle volonté de donner une bonne image de leur BS ou PF. L'idée qu'ils représentent la structure est importante et les participants sont très exigeants avec eux même (respect des règles de vie, rapport aux addictions...). Lors des séjours, on peut entrevoir une entraide mutuelle au sein du groupe, qui n'existe pas habituellement. Enfin, un séjour permet de construire des souvenirs communs entre les salariés et les accueillis et ainsi d'écrire ensemble une page dans l'histoire de l'association.

Au retour, on remarque que les accueillis qui partent plusieurs fois deviennent des médiateurs pour les nouveaux, certains émettent le désir de

s'investir un peu plus dans la BS par exemple. A la suite d'un séjour, des projets peuvent naître : activités culturelles, activités sportives, certains hôtes observent que de nouvelles relations entre résidants se créent et font vivre la structure : des rendez-vous réguliers autour d'une partie de pétanque à la suite du tournoi de Toulon par exemple.

POUR L'ÉQUIPE SALARIÉE

Partir plusieurs jours hors de la structure peut permettre à l'équipe salariée de se remobiliser dans son travail. En effet, ce sont des événements qui « cassent » la routine quotidienne et permettent de lancer une nouvelle dynamique dans son investissement professionnel. Comme le déclare une hôte de PF lors du festival « C'est pas du luxe ! » : « On fait un métier difficile, des fois on se demande si cela vaut vraiment le coup... après 2 jours comme ça, je suis reparti pour 6 mois ! ».

Les séjours sont également intéressants en ce qui concerne les relations entre collègues et les relations entre collègues et responsables : se retrouver hors cadre, hors contexte permet de souder une équipe plus fortement.

Enfin, les manifestations co-organisées par la Fondation Abbé Pierre (tournoi de sport solidaire à Toulon, festival « C'est pas du luxe ! ») sont des occasions pour les travailleurs sociaux d'échanger avec leurs pairs sur leurs pratiques professionnelles et d'élargir leur réseau.

Les limites

Nous allons maintenant étudier les limites de l'organisation de séjours en BS/PF, tout d'abord en exposant les motifs qui expliquent que certaines structures n'en proposent pas, puis en observant les difficultés relatives à l'organisation d'un séjour, enfin en relativisant les effets qu'ils produisent.

PROMOUVOIR UNE DIMENSION COLLECTIVE

La première limite quant à l'utilisation des séjours comme support d'accompagnement social réside dans la possibilité pour la BS ou la PF d'en organiser. En effet, certaines structures ne peuvent l'envisager, et ce pour plusieurs raisons :

❖ **Ouverture récente**

Il est presque impossible pour une Pension de famille d'organiser un séjour durant sa première année d'existence. En effet, il lui faut attendre que tous les logements soient occupés, que les comptes s'équilibrent, qu'une vraie relation se crée entre l'équipe et les résidants ... Certaines structures expliquent donc ne pas se tourner vers l'extérieur car elles ne sont pas encore prêtes à le faire.

❖ **Positionnement du CA de l'association gestionnaire**

Un autre frein à l'organisation de séjour est le rapport que peut entretenir la BS/PF avec son Conseil d'Administration. En effet, il arrive que ce dernier ne soit pas convaincu par l'intérêt de cet outil qui paraît, à première vue, éloigné des missions principales de l'association. Certains responsables doivent donc au préalable réussir à convaincre leur CA avant de pouvoir envisager ce type d'actions.

❖ **Impossibilité matérielle**

Certaines structures ne peuvent envisager organiser des séjours pour des raisons matérielles : manque de moyens humains, difficulté à dégager du temps, budget trop serré, nombre de passages journaliers d'accueillis trop important... L'organisation d'un séjour étant gourmande en temps, en argent, en énergie,

il ne faut pas que la structure éprouve déjà des difficultés à fonctionner correctement en temps normal.

❖ **Composition de l'équipe salariée**

Les travailleurs sociaux des BS et PF peuvent avoir des formations très différentes (conseiller en économie sociale et familiale, assistante sociale, éducateur spécialisé, diplôme hors du champ social ...) et donc des pratiques professionnelles qui diffèrent. Partir plusieurs jours 24h/24h avec des accueillis est une démarche professionnelle qui ne va pas forcément de soi. Au-delà de la formation et des savoir-faire professionnels, c'est surtout le « savoir-être » qui prédomine et certains salariés ne sont pas prêts à partir en séjour. Il faut pour cela avoir la volonté d'aller plus loin, de faire un pas de côté, de vouloir vivre autre chose avec les accueillis. À ce sujet, une hôte de PF explique son positionnement : « Le groupe des résidants doit exister et fonctionner mais je ne souhaite pas en faire partie ». En effet, cela demande un fort engagement professionnel, un investissement presque personnel du salarié. D'autre part, certains travailleurs sociaux ne croient pas en cet outil, ils estiment que cela ne relève pas de leur fonction et que cela n'apportera rien de plus dans l'accompagnement. Cependant, même lorsque dans une structure, un salarié est prêt à porter un projet de ce type, une cohésion de l'équipe est indispensable car le reste de la structure fonctionnera en effectif réduit le temps du séjour.

❖ **Code du travail et conventions collectives**

Enfin, un blocage peut apparaître lors d'un

projet de séjour : le rapport au code du travail. En effet, il est impossible de respecter à la lettre le code du travail lors de l'organisation d'un séjour : aucune association ne peut se permettre de rémunérer toute les heures travaillées par ses salariés durant ces séjours, sans compter les temps de récupération qui bloqueraient complètement l'activité de la structure s'ils étaient respectés. Certains dirigeants d'association refusent donc que leurs équipes organisent des séjours s'ils ne sont pas totalement dans les lignes du code du travail, autant qu'un casse tête administratif, c'est un véritable blocage institutionnel.

LES DIFFICULTÉS RELATIVES À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR

La première difficulté rencontrée lors de l'organisation d'un séjour, est la capacité à créer un groupe dans la durée. En effet, l'une des spécificités du public en errance ou en situation précaire est bien d'avoir des difficultés à se projeter. L'investissement dans le temps des accueillis est donc difficile à obtenir car accepter d'aller vers l'inconnu peut être anxiogène : on assiste donc à une inconstance des participants qui peuvent se démobiliser au dernier moment car partir fait peur. Au-delà de la capacité à tenir ses engagements ou à s'investir dans un projet, certains accueillis de BS font face à de réels risques : ils doivent, par exemple, sécuriser leur territoire de vie en s'organisant avec leurs pairs pour ne pas se faire squatter durant leur absence. De plus, certains résidents ou accueillis reconnaissent avoir des difficultés lors des sorties de groupe car ils perçoivent les regards extérieurs comme stigmatisant.

Lors du séjour, c'est tout le quotidien de la structure qui est impactée car l'équipe en place est moins nombreuse : dans les BS, les salariés restants se retrouvent en sous-effectif et dans les PF il y a moins ou plus du tout d'hôtes pendant quelques jours. L'organisation de séjours entraîne donc une surcharge pour tous les salariés de la structure. De plus, les séjours peuvent être compliqués à gérer car on ne connaît jamais suffisamment les participants (surtout pour les BS), et les addictions peuvent être difficiles à réguler. Plus globalement, il faut veiller à ce que le collectif ne soit pas supérieur à l'individuel dans les actions menées par les structures mais une salariée de la Halte Fontenaysienne nuance : « je n'ai jamais fait autant d'individuel depuis qu'on organise des séjours ».

LES LIMITES DES EFFETS DES SÉJOURS

« Partir quelques jours hors cadre, hors contexte ... ce n'est pas une baguette magique ». On ne reconstruit pas en quelques jours ce qui fait défaut depuis de longues années. De plus, le passage du projet collectif au projet individuel n'est ni automatique ni fréquent. À cela s'ajoutent les personnes pour lesquelles l'évolution de leur situation est limitée pour des raisons administratives. L'organisation de séjours est donc un outil qui peut être précieux mais qui ne suffit pas en soi et dont les effets sont limités pour certaines personnes. Pour celles qui partent, le retour à la réalité peut être très brutal, certains décrivent les séjours comme un lâcher prise avec le quotidien, mais « dès le lundi tout revient ». Cependant, ces personnes ont tout de même pris du plaisir, ont dormi et mangé correctement pendant quelques jours, on ne pourra leur enlever cela.

Conclusion

Le but de ce document n'est pas de dresser un bilan des « bonnes » et des « mauvaises » pratiques mais uniquement de présenter un support d'intervention sociale, ses intérêts, ses limites. Les différentes postures des associations du réseau quant à l'organisation de séjours résultent d'une multitude de facteurs : profil des équipes intervenantes, moyens (humains, matériels et financiers), caractéristiques du public, histoire de la structure, taille de l'association ... Nous venons toutefois de montrer que quand cela est possible, l'organisation d'un projet « hors les murs » par une BS ou une PF peut se montrer très intéressant dans l'accompagnement social. Le processus d'inclusion est très long, il passe notamment par la réappropriation de la notion de plaisir, par la possibilité de prendre du recul et de casser la routine destructrice, par la possibilité d'accepter l'accompagnement des travailleurs sociaux ...

Un projet de séjour est donc un excellent outil pour enclencher cette dynamique de réinsertion sociale. Tous les travailleurs sociaux qui ont été amenés à utiliser ce levier d'accompagnement sont convaincus de son efficacité et sont prêts à reconduire l'expérience, certaines structures faisant même de cette « intervention sociale de groupe » une orientation stratégique de travail.

Cependant, une question fait encore débat : le positionnement du travailleur social. Organiser un séjour ou une sortie en dehors de la structure, c'est accepter de réduire la distance entre accueillis et salariés. Les professionnels n'ont pas tous la volonté de réduire cette distance et les avis divergent quant à la posture à adopter en tant que travailleur social. De fait, toutes les activités et ateliers proposées au sein des

Boutiques et Pensions ont tendance à réduire cette distance : lors d'un atelier théâtre, il faut accepter d'avoir les mêmes difficultés que les accueillis à jouer la comédie, lors d'un match de football c'est accepter les reproches après une passe ratée, lors d'un séjour c'est accepter de partager une certaine part d'intimité ... On aborde ici la question de la différence entre assignation et émancipation. En effet pour permettre leur émancipation, il faut accepter de laisser aux accueillis et résidents la possibilité de pouvoir faire bouger les lignes et donc de ne plus être assigné à leur position d'accueilli. Travailler cette question de la « bonne distance » et du positionnement professionnel est donc fondamental.

D'autre part, le rôle de la Fondation Abbé Pierre sur ces thèmes est absolument indispensable. Sans son apport financier et sa position d'animateur de réseau, très peu d'associations pourraient se permettre de monter des projets ambitieux, la qualité de l'accompagnement et la prise en charge des « mal logés » serait donc beaucoup moins efficace. Rappelons que l'article 140 de la loi du 29 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions, dispose que « l'égal accès de tous, tout au long de sa vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ». L'accès aux vacances est souvent impossible pour les accueillis des Boutiques Solidarité et les résidents des Pensions de famille. Par son action, la Fondation Abbé Pierre permet l'application de ce droit qui a été érigé en tant que droit fondamental, au même titre que le droit au logement.



Cette étude a été menée par Thomas Henrion entre mai et octobre 2012 dans le cadre d'un stage universitaire encadré par Frédérique Mozer, responsable du secteur Boutique Solidarité-Pension de famille.

L'étude a été réalisée à partir de l'analyse de rapports d'activité, d'évaluations de séjours ainsi qu'à partir des réponses apportées à un questionnaire envoyé à toutes les structures du réseau BS/PF. L'enquête s'appuie également sur une trentaine d'entretiens réalisés avec des directeurs et présidents d'association, travailleurs sociaux, accueillis et résidants. Enfin, l'étude s'est enrichie par des observations participatives lors de trois séjours : les rencontres nationales du sport solidaire 2012 à Toulon, un « chantier d'insertion » organisé par la Cité des Cloches et la première édition du festival « C'est pas du luxe ! » au Thor.



